



## Animateurs Jeunesse F/H

Située à une dizaine de kilomètres au sud des Sables d'Olonne et avec plus de 8000 habitants, la Ville de Talmont-Saint-Hilaire porte deux visages : l'un historique et l'autre littoral. Cette double spécificité fait de cette commune vendéenne un territoire particulièrement riche et dynamique. De nombreux sites - tels que l'estuaire du Payré, le port de La Guittière ou encore le Château - font ainsi de Talmont-Saint-Hilaire une destination privilégiée des touristes.

### CONTEXTE

Afin de renforcer l'équipe d'animateurs du pôle Jeunesse pour la saison estivale, la Ville de Talmont Saint Hilaire recrute 4 animateurs pour intervenir auprès d'un public de 11 à 17 ans.

### OFFRE

Type d'emploi : contrat saisonnier

Nombre de poste(s) : 4

Poste à pourvoir : du 4/07/2026 au 28/08/2026

Date limite de candidature : 06/03/2026

Service d'affectation : DIRECTION Enfance Jeunesse - Pôle Jeunesse

Catégorie d'emploi : Adjoint d'animation

### MISSIONS

Sous l'autorité du responsable de pôle et au sein d'une équipe de 5 animateurs·trices, vous accueillez et encadrez un public de jeunes âgés de 11 à 17 ans.

En concertation avec l'équipe, vous concevez et proposez des activités d'animation et de loisirs et vous en assurez le suivi. Vous participez aux activités organisées sur site, et vous assurez le déplacement lors de sorties extérieures et des séjours organisés à la semaine.

Au cours de la mise en œuvre du projet d'animation, vous veillez à contribuer à l'épanouissement des jeunes.

Vous travaillez de façon à garantir la sécurité morale, physique et affective du public accueilli.

Afin de préparer la saison, vous participez impérativement à 3 journées de réunion : 21 mars, 23 mai et 4 juillet.

### PROFIL

Stagiaire / titulaire du BAFA ou d'un BPJEPS (ou équivalent), vous justifiez d'une expérience réussie dans le domaine de l'animation. Vous avez idéalement la qualification de surveillant de baignade. Vous avez une bonne connaissance des techniques d'animation et vous savez mettre en œuvre les projets pédagogiques d'une structure. Être déjà intervenu auprès d'adolescents serait un plus. Vous maîtrisez la réglementation des accueils collectifs de mineurs (ACM) et les règles relatives au respect et à la mise en œuvre de consignes de sécurité.

Disponible, bienveillant et à l'écoute, vous êtes dynamique et vous savez faire preuve de créativité et d'adaptabilité.

Permis B indispensable, 2 ans d'expérience de la conduite seront appréciés.

## CONDITIONS DE TRAVAIL

**Lieu de travail :** communes de Talmont-Saint-Hilaire et Grosbreuil

**Déplacements :** fréquents pour des sorties à la journée ou des départs en séjour

**Temps de travail :** complet - heures supplémentaires à prévoir.

**Rémunération :** heures supplémentaires rémunérées et valorisation des départs en séjour sous forme d'indemnité

## INFORMATION

Pour plus d'information sur le poste, vous pouvez contacter Monsieur Kévin Pichard, Responsable Jeunesse, au 06 34 50 64 89.

*Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.*

Candidatures à adresser à :

Monsieur le Maire - Mairie de Talmont-Saint-Hilaire  
3, rue de l'Hôtel de Ville - 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE  
ou à recrutement@vendeegrandlittoral.fr